

Globethics Repository

The logo for Globethics, featuring the word "Globethics" in white, sans-serif font centered within a solid blue rectangular background.

Ethique sociale protestante et économie de marché (Protestant Social Ethics and Market Economics)

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository. More information on Globethics see <https://www.globethics.net>. Data and content policy of Globethics Repository see <https://repository.globethics.net/pages/policy>.

Item Type	Book
Authors	Peter, Hans-Balz
Publisher	Institut für Sozialethik des Schweizerischen Evangelischen Kirchenbundes (ISE)
Rights	With permission of the license/copyright holder
Download date	2026-07-06 05:45:50
Link to Item	http://hdl.handle.net/20.500.12424/183311

Hans-Balz Peter

Ethique sociale protestante et économie de marché

Quelques réflexions



Institut für Sozialethik des SEK
Institut d'éthique sociale de la FEPS

ISE-TEXTE 11/98 ISSN 1420-097X

ETHIQUE SOCIALE PROTESTANTE ET ECONOMIE DE MARCHÉ

Quelques réflexions

Hans–Balz Peter

1. Trois modèles d'éthique et d'économie/politique/société/médias

Afin d'expliciter le processus de l'argumentation éthique qui me semble aujourd'hui juste et possible, je distinguerai trois «modèles» d'éthique.¹

1.1 Le modèle dominant: l'éthique (philosophique et théologique) a prédominance sur les divers domaines de la vie. Ce modèle de formation à sens unique du jugement éthique – ou plutôt, s'agissant de la sphère individuelle, de la formation de la conscience – peut correspondre aux représentations traditionnelles de la fonction morale des Eglises (pensons à Galilée). Mais il n'est nullement conforme à la compréhension de lui-même qu'a l'être humain moderne ou postmoderne. Ici tout homme est majeur, adulte, ici il s'agit de reconnaître et de protéger la liberté, qui seule peut être lieu et condition de responsabilité.

1.2 Le contre-modèle populaire–éclairé: Séparation/subordination de l'éthique (modèle des «deux mondes»). L'éthique chrétienne, dans le fondement de sa foi, atteste de la destination divine de l'être humain à la liberté, de l'appel à son acceptation de cette destination et de la prise en compte de la totalité de sa vie. Elle ne pourra jamais accepter que certains domaines de la vie (par exemple l'économie, la politique) soient soustraits à toute responsabilité morale.

1.3 Le modèle relationnelle de l'éthique intégrative: L'éthique contemporaine se conçoit comme un questionnement méthodique, comme une recherche systématique de critères pour la formation du jugement éthique et de concrétisations sous forme d'orientations, normatives et descriptives à la fois, pour l'action. L'objectivité est y certes respectée, mais les valeurs morales ne sont pas simplement déclarées ou niées dans l'abstrait, elles sont au contraire concrétisées relativement au contexte.

2. Décision de principe – Critères – Orientation de l'action:

Degrés de la normativité

Dans le processus de médiation, de communication du normatif et de la facticité, il faut distinguer, lors de la détermination de l'orientation éthique de l'action, divers degrés de normativité, ou validité. Je les divise en trois niveaux:

Le *premier niveau* de normativité a pour cible le point de vue moral personnel, qu'il faut finalement accepter de prendre en compte, bien qu'il soit toujours à confirmer: la décision de principe.

Concernant les chrétiens, et par conséquent les Eglises en tant que communauté des chrétiens, de par leur existence placée dans le dialogue et la responsabilité de Dieu, il est

¹ Ce chapitre se base sur: Hans–Balz Peter, *Die Internationale Sozialpolitik und der Weltsozialgipfel 1995 – Sozialethische Perspektive der Kirchen* (La politique sociale internationale et le Sommet social mondial de 1995 – Perspectives d'éthique sociale des Eglises), non traduit, ISE–Texte 2/95, 1–15, 1995; version révisée, remise à jour et abrégée.

hors de doute qu'ils se fixent des valeurs éthiques. En sachant que l'échec est possible, mais aussi qu'il est permis. Ils trouvent dans l'Évangile le devoir de s'engager pour les pauvres et les personnes socialement défavorisées.

Le *deuxième niveau* de normativité porte sur les critères ou l'orientation fondamentale de l'existence morale, laquelle se caractérise toujours par le fait qu'elle transcende les intérêts propres jusqu'à l'autre, jusqu'au prochain, jusqu'à la communauté. Il faut en conséquence considérer les critères de l'orientation éthique, les normes de but pour ainsi dire, comme ayant valeur universelle. Le discours éthique doit toujours à nouveau rendre vivante cette orientation morale fondamentale. Je fais valoir les critères ci-après comme des points de vue régulateurs:

- Le caractère de créature et de cocréature: l'autre et l'environnement en tant que cocréatures constituent le centre de la réflexion éthique.
- La liberté, liberté de décision et d'action, caractérise l'être humain.
- Elle est à la fois base de la responsabilité au sein de la société et exigence envers moi (nous) d'assurer la même liberté à tous.
- La justice en tant qu'expression de l'égalité ontologique de des cocréatures.
- La participation, active et passive, à la vie culturelle, sociale et économique de la société locale, régionale et globale.
- Le développement est un concept normatif, il signifie amélioration des conditions de vie, en quelque sorte une dynamisation du droit statique à un minimum existentiel.

La solidarité englobe pour ainsi dire les normes directives de liberté et de justice, de participation et de développement, dans ce qui relève du caractère de cocréature. Elle renvoie à la nécessité d'être les uns avec les autres et d'être attentif les uns aux autres.

Troisième degré normatif, la médiation entre validité normative de critères et de buts, et facticité du domaine d'action en cause (politique, économie etc); médiation par concrétisation dans une situation déterminée de la société. Le résultat en sera des orientations propres à la situation, relatives, de l'action (maximes, postulats).

3. Morale et marché – la question des critères d'éthique sociale applicables à l'activité économique²

Selon mon expérience, il est très difficile de parler clairement et objectivement du marché ou du «concept de l'économie de marché». Cela me frappe particulièrement lors d'entretiens avec des théologiens et gens d'Église ou des laïques habitués au langage de la morale théologique. Le jugement primaire, précédent toute réflexion et analyse, déclare immédiatement que les problèmes (économiques) et les injustices constatées sont la faute de l'«économie de marché». Même les récents développements théologiques, je pense à la théologie politique et à la théologie de la libération, deux formes de pensée qui ont un lien interne avec l'engagement éthique social, ne se caractérisent pas forcément par une approche sans préjugé de l'économie en général et de l'économie de marché en particulier.

² Ce chapitre se base sur: Hans-Balz Peter, *Moral und Markt. Die Frage nach sozialem ethischen Kriterien für wirtschaftliches Handeln* (Morale et marché, la question de l'activité économique), conférence donnée lors du séminaire «*Wirtschaftliche Vernunft und christliches Handeln* (Raison économique et action chrétienne)», Bad Boll, Allemagne, ISE-Texte 8/93, 1993; version révisée et abrégée.

Non que les problèmes et injustices liées à l'économie de marché y soient négligés ou sous-estimés, mais il me semble urgent dans ces milieux de relativiser le «scepticisme face au marché», afin d'encourager une meilleure vue de la faculté positive de fonctionnement des marchés, ce qui permettra de diriger l'attention sur les causes véritables de l'injustice économique.

3.1 Marché, économie de marché: L'inconnue – construction théorique et réalité contradictoire

Les mots marché et économie sont souvent employés de façon ambiguë au cours d'entretiens touchant aux problèmes économiques.

Je le déclare: nous ne vivons pas dans une économie de marché, ni dans un système uniquement déterminé par l'économie de marché. Nous vivons dans tous les cas dans un système mixte.

Seule une *partie* de notre réalité économique est réglée par des conditions de marché; d'autres domaines économiques sont dépendants d'autres systèmes de gestion de la production, de la distribution et de la consommation.³ A quoi s'ajoute le fait que la société économique n'est pas déterminée seulement par certaines formations économiques (comme le marché), elle l'est aussi par toutes les relations entre les systèmes de l'ensemble de la société, et essentiellement par l'ordre politique et juridique. La formation concrète de l'économie est toujours pluridimensionnelle et, dans son ensemble, se situe entre le pôle des processus centralisés et celui des processus décentralisés. L'économie n'est donc pensable qu'en tant qu'activité déterminée par un système politique et culturel.

La question économique et la question éthique consistent notamment à se demander quel système mixte est le meilleur (au sens de préférable, et non en tant que réponse par oui ou par non). Une question à laquelle on ne peut répondre qu'après s'être prononcé sur les questions fondamentales ci-après, adressées à toute société économique:

- *Que* faut-il produire? Combien? Quand?; ce qui inclut la question: *pourquoi?* (production)
- *Comment* faut-il produire les biens et les services? Par qui? Avec quelles ressources et quelles techniques? (technique et organisation)
- *Pour qui* faut-il produire? Qui doit en être le bénéficiaire? Les pauvres ou les riches? Les personnes capables de prestation ou les personnes socialement défavorisées? (distribution)

3.2 Que veulent donc dire «économie», «marché» et prix?

Aussi longtemps que l'économie de marché d'une société assumera, avec plus d'efficacité et de facilité que d'autres principes d'organisation économique, les *tâches de coordination* entre production, besoin (pour autant que celui-ci constitue une offre réelle) et pouvoir d'investissement des systèmes de prestation et de prix, elle bénéficiera d'un grand avantage en matière de *jugement éthique*. Le système du marché et des prix entraînent en fait un *«juste partage»*. Un fonctionnement satisfaisant de l'économie de marché présuppose des conditions humaines et historiques, des bases morales pour l'action humaine et certaines données et règles politiques. Les jugements éthiques adéquats ne consistent donc pas à diaboliser ou à louer et aduler le marché, mais bien à indiquer les limites morales du marché et les conditions préalables à son fonctionnement

³ On estime que la part de l'économie qui ne relève pas de l'économie de marché, ce qu'on appelle le «quota de l'Etat» (assurances sociales non comprises) varie entre 25 et 40% du PNB selon les pays.

au service de l'être humain. C'est pourquoi l'éthique économique doit en priorité éthique politique: c'est là en effet que se décide la place de l'économie de marché.

3.3 Les quatre conditions d'une économie de marché réussie (en annexe à Adam Smith)

1) *L'ethos personnel*

L'*ethos de la sympathie* (individuel ou personnel) en constitue la première condition. Il s'agit de la faculté humaine de se mettre à la place des autres par le sentiment.

2) *Des normes générales d'éthique sociale*

Parce qu'il faut bien cependant compter avec l'«arrogance de l'amour de soi», des *règles éthiques générales* sont elles aussi nécessaires; soit des critères ou des régulateurs, en quelque sorte un ethos critique collectif.

3) *Règles étatiques*

Plus une société est grande, et plus la cohérence morale et la contrainte sociale en matière de normes collectives sont faibles. Pour éviter des atteintes à la justice, l'une de ces normes collectives précisément, la société (et l'individu dans cette société) a besoin des «*lois positives*» de l'Etat.

4) *Concurrence économique*

Il faut encore inclure la libre activité économique décentralisée, dans la concurrence de la véritable économie publique, des participants «anonymes» (et par conséquent «impartiaux») au marché. Ce qui permet de créer une distance critique entre êtres humains face au privilège arbitraire.

3.4 Déficience du marché – Limites de l'économie de marché

Si l'on veut faire approuver éthiquement et socialement les résultats des processus de l'économie de marché et par conséquent son sens, il faut combler les lacunes de celle-ci, inhérentes et organisationnelles. Rappelons ci-dessous les diverses problématiques:

- 1) Les *coûts externes* constituent des désavantages individuels et surtout sociaux de la production économique (privée); ils ne sont pas inclus dans le calcul des coûts de l'entreprise, ni dans le prix du produit sur le marché.
- 2) Les *biens publics* (c'est-à-dire les biens qui ne sont pas exclusivement «destinés» à l'usage privé, ou pour lesquels la consommation par des tiers ne peut être exclue) ne peuvent être produits par l'économie de marché, par manque d'incitation pour l'économie privée. D'autre part, leur emploi tend à être inconsideré, parce qu'aucun prix n'indique leur rareté ni ne limite la demande.
- 3) Les marchés fonctionnent à des conditions qui, par rapport à un modèle théorique simplifié, entraînent d'importantes pertes de transmission (*coûts d'information et de transaction*). L'agrandissement constant des entreprises, des sociétés s'explique certes de cette manière, mais l'existence même de celles-ci contredit au fond la conception idéale, théorique du marché. Les transactions commerciales dans ces sociétés sont en effet remplacées par la «bureaucratie», donc en fait enlevées au marché. Une grande partie du commerce mondial se déroule ainsi à l'intérieur des entreprises (multinationales), auxquelles les mécanismes de prix de la libre économie de marché ne s'appliquent pas totalement.
- 4) La *demande* réelle prise en compte par l'économie de marché ne sera pas identique au *besoin* aussi longtemps que ne sera pas remplie la condition de l'égalité des chances, en tant qu'égalité des êtres humains à couvrir leurs besoins. Le pouvoir face à la

demande (c'est-à-dire le pouvoir d'achat généré par la fortune et le revenu) est visiblement très inégal à l'intérieur d'une même société; et c'est encore plus net dans les relations Est-Ouest et Nord-Sud.

5) Les *manquements au marché* ne se diagnostiquent pas seulement à l'intérieur de l'économie publique, mais encore et surtout dans les *relations économiques internationales*, pensons à l'inégalité économique entre le Nord et le Sud. D'une part la concurrence n'est qu'imparfaitement et inégalement réalisée dans le système de l'économie mondiale. D'autre part fait défaut «l'inclusion sociale» que j'ai définie comme indispensable à tout système d'économie de marché. Il manque par conséquent les «lignes directrices» que l'on trouve dans l'économie de marché des sociétés des pays industriels, largement au travers de la politique juridique, économique, sociale et environnementale.

Si l'on veut que l'économie de marché aille dans le *sens* de d'une économie aux résultats volontairement productifs et distributifs, une telle lacune doit être compensée par un ordre autre. Ordre représenté par un comportement personnel et entrepreneurial responsable, par des conditions cadres et des politiques définies. L'éthique économique doit donc largement être une éthique structurelle et par conséquent une éthique politique aussi.

3.5 «Sens» théologique et éthique du marché

L'image de l'être humain qu'a l'économie, ou l'image économique de l'être humain, repose sur une image sceptique et empirique de l'être humain:

L'être humain se préoccupe sans cesse (pas seulement, mais au moins aussi) de son propre avantage, et cela avec une surprenante conformité (empiriquement prouvée).

Il n'est cependant nullement «indispensable», pour l'économie, de réduire l'être humain réel à cet aspect de recherche de son propre intérêt, en fait d'égoïsme:

- *l'homo economicus*, qui utilise et maximalise rationnellement son propre avantage, est une situation empirique; les êtres humains se comportent ainsi en fait (que cela nous plaise ou non d'un point de vue moral), mais ne se comportent pas toujours ainsi.
- Mais cet *homo economicus* n'est pas la forme philosophique universelle ou l'image directrice normative de la rationalité idéale.
- Il est le résultat d'une considération (empirique) partielle: l'être humain n'est pas déterminé économiquement, il est libre de ses préférences, et ses préférences peuvent représenter plus qu'un calcul d'utilité personnelle. Quant à la manière dont il se décide et en général suit ses préférences, c'est là sa rationalité empirique.
- Il est donc une part de la rationalité, et celle-ci précisément n'exclut pas le bien humain.

Une telle image de l'être humain, sciemment empirique et sceptique, ne peut à mon avis être acceptée telle quelle d'un point de vue chrétien et théologique. Car la foi chrétienne ne déclare pas, et ne peut exiger, que l'être humain (en général et notamment le croyant, le converti) renonce à tout amour de soi et le transforme en amour des autres, en altruisme. Tout au contraire, la Bible, la foi ne comptent pas avec l'être humain idéal, qui se parfait lui-même, mais bien avec l'être humain en tant qu'individu comme en tant que peuple et qu'espèce qui a besoin de la réconciliation et de la rédemption:

- Même dans les dix commandements, l'être humain est celui qui doit aimer son prochain *comme soi-même*.

- Celui qui, pour parler comme Luther, est totalement pécheur et totalement juste, totalement seigneur et totalement valet; et dans la tradition protestante, entièrement mauvais et en tant que justifié par la foi, entièrement libre de faire le bien.
- Il est par conséquent appelé au bien, «à une meilleure justice» (c'est-à-dire à un engagement cohérent), mais non au renoncement à soi-même.

L'image de l'être humain correspond donc au sens théologique du dicton qui veut que l'être humain soit accepté par Dieu, et doive être accepté par l'être humain (comme par les systèmes humains), tel qu'il est: pécheur et non pas existence se justifiant elle-même, se sauvant elle-même. Un système humain qui suppose un être humain tel, par sa propre faculté, qu'il ne peut l'être escatologiquement que par le salut, supprime tout amour semblable à celui de Dieu pour l'être humain «réellement existant», devient par conséquent antihumain et tombe obligatoirement dans le totalitarisme.

Le système de l'économie, voilà ce qu'on pourrait argumenter sur le plan éthique, devrait

- au moins être capable de fonctionner avec «l'être humain moyen», soit théologiquement avec le pécheur, non pas sans devoir moral, mais libéré de tout présupposé autojustificatoire.
- Et en même temps faire place et inciter à une «meilleure justice».

Faire place au libre choix des préférences (au choix du bien et du service d'autrui); à la limitation des dommages causés; à la correction des fautes; ce système doit donc être déterminé de façon décentralisée et participative et non pas par les ecclésiastiques, et par conséquent pas par une morale décidant et prescrivant ses valeurs au travers d'une hiérarchie.